

# Gros doutes sur l'« économie verte »

Nicole Werner **20 ans après le Sommet de la Terre, le Brésil invite à nouveau dans la ville au Pain de Sucre les chefs des gouvernements et des Etats membres de l'ONU. En juin 2012, la conférence Rio+20 tentera de donner une nouvelle impulsion au développement durable. Sa réussite dépendra notamment de la volonté du Nord de partager d'une manière équitable les ressources limitées de la planète avec le Sud.**

En 1992, le Sommet de la Terre a adopté à Rio l'Agenda 21. Ce programme d'action de politique écologique et de développement a valu jusqu'à maintenant comme le principal repère sur la voie vers un développement durable. Les pays industrialisés y reconnaissent que, étant donné leur impact plus fort sur les ressources naturelles et l'environnement, ils devaient assumer une plus grande responsabilité que les pays en développement dans la protection de la nature. De plus, ils promettaient au Sud des moyens financiers supplémentaires ainsi qu'un soutien technologique pour un développement durable, c'est-à-dire équitable et respectueux de l'environnement et de la dignité humaine. La conférence – du moins sur le papier – a pris congé de l'idée que les pays en développement devaient d'abord croître économiquement pour pouvoir ensuite protéger l'environnement et répartir la richesse d'une manière plus équitable (voir encadré).

## Fuite en avant

Le changement de paradigme – décidé au plus haut niveau politique – visant à passer d'une croissance économique non durable à un développement durable n'a pas eu lieu jusqu'ici. La mise en œuvre de l'Agenda 21 a échoué. L'humanité détruit la planète à une vitesse grandissante. Les richesses sont tout sauf réparties équitablement. La théorie selon laquelle une croissance économique suffisante profiterait à tous – à l'image de l'élévation de tous les bateaux lors de la montée des eaux – ne s'est pas réalisée dans la pratique. C'est même l'inverse qui s'est produit. Ainsi que le montre le Third World Network (TWN) dans sa contribution pour Rio+20, si le revenu mondial par habitant a doublé en vingt ans, le cinquième le plus riche de la population en accapare les 70 pourcent alors que le cinquième le plus pauvre n'en reçoit que 2 pourcent<sup>1</sup>. Qu'est-ce qui a mal tourné et comment peut-on corriger le tir ? C'est ce que les pays en développement aimeraient clarifier l'année prochaine.

*« Les pays industrialisés doivent assumer leur responsabilité historique et mettre un terme à leur politique de double moralité. »*

Si les pays industrialisés avaient pris au sérieux la mise en œuvre de l'Agenda 21, cela aurait signifié des changements fondamentaux dans leur politique internationale. Ils ne pourraient plus – via l'Organisation mondiale du commerce (OMC) – exiger que des pays du Sud démantèlent leurs subventions servant à la promotion d'industries favorables à l'environnement

et, en même temps, subventionner leur propre agriculture. Ils devraient, en matière de transfert de technologie, accorder des licences pour la production de produits *high tech* à des prix adaptés. S'ils accordaient vraiment de l'importance au développement

durable, ils ne devraient pas seulement changer leur « mode de production et de consommation » – selon l'euphémisme de nombreux textes onusiens – mais aussi partager les ressources restantes et consommer moins de matières premières.

## Risques de l'« économie verte »

Il existe donc une contradiction évidente entre le développement durable comme postulat verbal et la persistance du fétichisme de la croissance économique. Les pays industrialisés tentent de masquer ce hiatus par une nouvelle formule en vogue : l'« économie verte ». Un sésame censé promouvoir la protection de l'environnement et la justice sans devoir renoncer à la croissance.

La formule, *a priori*, est alléchante : que reprocher à une « économie verte » favorable à l'environnement, qui épargne les ressources naturelles, réduit les pollutions et les émissions nocives ? En y regardant de plus près, il n'est pas clair cependant si l'« économie verte » doit plutôt ménager l'environnement ou plutôt stimuler la croissance économique. Les travaux préparatoires de Rio+20 n'ont jusqu'ici pas permis de dégager un consensus sur ce que signifie exactement « l'économie verte » et ce qu'elle devrait être.

Le concept d'« économie verte » est en soi déjà problématique. Il omet une dimension importante du développement



20 ans après le Sommet de la Terre, Rio accueillera une nouvelle grande messe du développement durable.

durable : la justice. Les pays en développement cependant y tiennent. Pour eux, Rio+20 devrait moins porter sur le concept controversé d'« économie verte » que définir comment les pays industrialisés vont enfin – avec 20 ans de retard – assumer leur responsabilité historique et mettre un terme à leur politique de double moralité.

Les pays en développement ont plusieurs réserves importantes sur l'« économie verte ». Ils craignent un emballage trompeur permettant au Nord de créer de nouveaux marchés pour ses technologies de l'environnement – ne serait-ce que pour résorber les conséquences économiques de la crise financière. Martin Khor, directeur du South Center (Genève) qui conseille les gouvernements des pays en développement, estime que l'« économie verte » ne devrait pas servir de justification aux pays du Nord pour exiger que les pays du Sud abaissent leurs tarifs douaniers sur les biens environnementaux. Elle ne devrait pas non plus servir de prétexte à un nouveau protectionnisme par lequel les pays industrialisés érigerait des barrières douanières sur les produits qui ne respectent pas leurs standards écologiques<sup>2</sup>.

Les gouvernements du Sud redoutent également que l'« économie verte » conduise à de nouvelles conditionnalités. Le Nord, estime Martin Khor, pourrait lier l'aide au développement et l'octroi de crédits à des obligations environnementales. Le protectionnisme et les nouvelles conditionnalités iraient cependant à l'encontre de l'engagement des pays industrialisés d'aider efficacement le Sud sur la voie du développement durable.

### Dette écologique

Le Nord n'est pas seulement dans une grave crise financière. Il s'est aussi fortement endetté envers le Sud et l'environnement par sa surexploitation des ressources naturelles. La charge est énorme que les pays industrialisés ont fait peser – et continuent de faire peser – sur les ressources naturelles pour leur propre développement et leur style de vie. Elle réduit fortement la marge de manœuvre des pays en développement dans leur rattrapage industriel. « C'est pourquoi l'égalité dans l'usage et le contrôle des ressources naturelles doit constituer

un élément central de l'« économie verte » », estime Martin Khor. Concrètement, les pays industrialisés devront prendre rapidement des mesures pour réduire massivement leur consommation de ressources et leur empreinte écologique. Les pays du Sud doivent orienter leur développement économique en tenant compte des limites écologiques de la planète. C'est le seul moyen pour eux de développer leurs propres industries à haute valeur ajoutée et de créer des emplois décents, sans risquer le collapsus écologique. Pour s'engager sur la voie du développement durable, ils ont plus que jamais besoin du soutien financier et technologique des pays industrialisés. Ce n'est rien d'autre, en fait, que ce que les chefs de gouvernement avaient conclu au Sommet de la Terre de 1992.

1. <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?page=view&type=510&nr=446&menu=20>

2. Martin Khor, *Risks and uses of the Green Economy Concept in Sustainable Development, Poverty and Equity*, 2011.

## Croissance économique et protection de l'environnement

*nw* On a cru pendant longtemps que la charge environnementale augmentait jusqu'à un certain niveau de revenu, avant de redescendre pour ainsi dire automatiquement avec la poursuite de la croissance du produit intérieur brut. C'est, par exemple, ce qui s'est passé dans les pays industrialisés avec la pollution de l'air par l'anhydride sulfureux à l'origine des pluies acides. Elle a continuellement augmenté jusque dans les années 1990, avant de diminuer fortement. Ce phénomène cependant n'est pas la règle. Pour preuve, l'accroissement constant des émissions de CO<sub>2</sub> liées à la croissance économique. Elles montrent qu'une richesse en augmentation permanente ne conduit pas forcément à une protection de l'environnement suffisante.